

**34ème Conférence des Coordinations Locales  
du Jeudi 6 juin 2024 de 13h30 à 15h**

**Prochaines conférences : le lundi 8 juillet de 13h30 à 15h  
Et le jeudi 19 septembre de 13h30 à 15h**

**Participants :** Coralline MOUTENET pour Chambéry, Manuela XEMARD et Céline GERARD-CROUVISIER pour Epinal, Laëtitia VALENSISI pour Marseille, Claire-Lise CHENARD pour La Roche-Sur-Yon, Marion DU PELOUX pour Avrillé, Cécile PAGES pour Perpignan, Anita CROCHET et Mireille ROZE pour l'ECNP.

**Excusées :** Catherine ARRIGONI pour Perpignan, Elisabeth HELLENBRAND et Michèle LANTZ pour Strasbourg, Mathilde BROUX pour Dainville, Marion NOEL pour Charleville-Mézières, Aude COUDRETTE et Céline EMMELIN pour Nîmes

**Ordre du jour :**

- Actualités du programme PEGASE,
- Atelier ACEs,
- Temporalité de vos conférences à venir,
- Vos actualités,
- Vos questions,

---

**Points évoqués :**

**730 inclusions à ce jour**

**Actualités du programme PEGASE :**

**Information sur l'évaluation CEMKA rendue vendredi dernier (31 Mai 2024) :** très objective et détaillée, favorable à la généralisation. Restitution de données quantitatives : plus de **73% des bilans médicaux sont réalisés** contre 10% habituellement en protection de l'enfance : mais sous-évaluation certaine, du fait de dates de bilans médicaux qui n'apparaissent pas dans le tableau de suivi (rendez-vous réalisés par des médecins hors réseau PEGASE notamment).

Probablement pas de période blanche avec arrêt des inclusions sur la période d'Août 2024. Un arrêté devrait paraître début Août 2024 pour permettre la poursuite des inclusions sans interruption, en tout cas, c'est le souhait retransmis par le ministère.

Mise en valeur dans l'évaluation CEMKA de la fonction de coordination, comme clé de succès du programme. Tout cela ne se serait pas fait sans vous, alors BRAVO ! vous pouvez en être fières !!

**Restitution de l'évaluation le 11 Juin 2024 de 10h30 à 12h30 : un lien Teams vous sera envoyé.**

**PEGASE va être généralisé ! Quand et comment ? Les différents éléments qui constitueront la généralisation seront négociés durant la période transitoire.**

#### **Atelier ACEs :**

Pas de situation concrète à partager et pas de difficultés particulières sur ce sujet.

#### **Temporalité de vos conférences à venir :**

La fréquence de conférences de coordinations locales est-elle toujours adaptée et la durée est-elle suffisante ? De l'avis général, le temps de transition vers la généralisation va générer des questionnements et des réajustements : la temporalité et la durée paraissent pertinentes. Le fait que le rythme soit mensuel, cela permet que le délai ne soit pas trop long entre deux conférences, en cas d'absence à une conférence. C'est un temps important pour poser des questions et sortir de l'isolement.

Maintien de la fréquence et de la durée actée : une fois par mois pendant 1h30.

#### **Vos actualités**

**Cécile PAGES** : 27 inclusions aujourd'hui. Difficultés pour recruter des psychomotriciens dans le réseau. 1 psychomotricienne a répondu favorablement, mais pas disponible sur les créneaux de formation. Il s'agit de Mme DEPYS, qui reviendra vers l'ECNP pour trouver un créneau de formation durant l'été. Contacts pris avec des Associations de psychomotriciens et les écoles sur le territoire. Un kinésithérapeute du réseau Cocon se déplace à la pouponnière pour les séances de kinésithérapie. Développement du réseau sur le territoire très chronophage.

Comment récupérer les données du programme Cocon ? Laetitia VALENSISI adresse des mails aux médecins du réseau Cocon et la secrétaire lui transmet les CR des bilans. Laëtitia saisit les items communs dans le bilan PEGASE. Dernière réunion de concertation avec Cocon en Octobre 2023. A l'heure actuelle constate une relation asymétrique, la coordination doit beaucoup les solliciter pour les documents/réponses. Mireille : A noter que cette organisation a été calée suite à une réunion de concertation entre la DIMEF et la coordination Cocon en PACA. Il conviendrait peut-être de solliciter Cocon Occitanie en ce sens, avec au moins un cadre côté IDEA, pour convenir d'une organisation commune.

**Coralline MOUTENET** : docteur PAGET cesse son temps d'activité au Foyer à compter du 1er Juillet 2024 : était détachée du CH à 20% pour le Foyer. Nombreux congés maternité des médecins de PMI du réseau. Mme CHASSON a repris ses fonctions depuis le 3 Juin 2024. Faire paraître les offres d'emploi sur les réseaux sociaux comme LinkedIn peut vous apporter de la visibilité.

**Manuela XEMARD et Céline GERARD CROUVISIER** : 39 inclusions à ce jour charge de travail importante pour mettre à jour le logiciel. Attente du recrutement d'une autre puéricultrice qui va permettre d'articuler davantage les missions PEGASE.

Départ d'une enfant sur le secteur des Vosges, restitution aux parents : il restera le bilan des 7 ans, mais pas de médecin PEGASE à proximité. Soit les parents reviennent à Epinal pour ce bilan, soit le bilan sera fait par un médecin hors PEGASE : dans ce cas, solliciter le CR de son bilan et

transmettre la CBCL aux parents, avant la date prévue du bilan médical. Bien noté la date de ce bilan dans le bilan 84 mois et enregistrer, pour qu'il paraisse dans le tableau de suivi.

**Marion DU PELOUX** : perspective de généralisation ouvre des possibilités, notamment le développement du réseau sur le territoire. Difficultés de recruter et d'identifier les psychologues sur le territoire. Mois passé : MAJ dossiers (50% des enfants sont à l'extérieur). La MAJ du parcours social va être plus facile à travailler avec les CD du fait de la généralisation.

Le document pour faciliter les MAJ est travaillé par l'ECNP et vous sera communiqué dès validation.

**Laetitia VALENSISI** : 96 inclusions. Recrutement d'une nouvelle psychomotricienne. La charge de travail se renforce. Volonté de la DIMEF : Mettre la santé au cœur de la prise en charge des enfants, ce qui va élargir le périmètre d'inclusions de la CL. Création d'un Pôle Petite Enfance, projet d'ouverture de la 2ème pouponnière en cours, recrutement de nouveaux professionnels de santé et réflexion autour d'une augmentation du temps de la CL PEGASE.

Mise en évidence récente de la difficulté de travailler avec certaines équipes ASE dans le sens de la légitimité de la place de la CL auprès de ces professionnels => Incompréhension du projet PEGASE et son intérêt ? Un outil de présentation du programme PEGASE aux travailleurs sociaux pourrait être utile => disponible dans la Communauté de Pratique des Coordinations Locales.

Besoin de repenser le temps de formation et de faciliter l'accès à la formation des professionnels car manque de disponibilité des médecins et professionnels en soins précoces pour se former.

Cocon n'a pas les mêmes délais de passation des bilans PEGASE : notamment bilan du 13ème mois qu'ils ne réalisent pas. Commentaires à mettre sous le calendrier de suivi de l'enfant dans ce cas.

### **Points divers :**

- Temps de concertation réguliers à organiser avec les réseaux de prématurité pour consolider l'organisation.
- Réseau de périnatalité d'Occitanie sollicite de pouvoir utiliser les ASQ : ils doivent acheter la licence.
- ACEs : Besoin d'un cadre pour faciliter la façon de remplir les ACEs, et notamment le remplissage des MAJ annuelles. Les ACEs cochées restent cochées "à vie". Cadre à poser par l'ECNP.

### **Vos questions :**

Plusieurs d'entre vous nous ont sollicitées pour identifier le nombre d'enfants suivis par un professionnel de soin. Marion du Peloux vous présente un moyen, nous continuons d'explorer le Mediateam pour vous proposer une solution automatique et rapide.

Si un enfant quitte l'établissement pour une MECS dans le département, la MECS refuse la psycho PEGASE car il y a une psycho dans l'établissement et le médecin ne veut pas entrer dans le réseau, que faire ? On le met en sortie car on ne pourra plus assurer son suivi ?

L'important dans cette situation c'est bien de s'assurer que les soins soient réalisés, à savoir son prochain bilan médical en janvier 2025, la transmission de l'échelle et le suivi psycho, ce qui est le cas. Aucun besoin d'aller sur site pour assister au bilan, le suivi du suivi peut se faire à distance, Ils assurent le suivi en santé Vous assurez le suivi du suivi en échangeant ponctuellement avec eux pour le consigner dans le logiciel (très peu de choses).

Pourquoi rester en lien avec le nouvel établissement ? Pour :

- Savoir à qui transmettre l'échelle CBCL et qu'elle soit remplie (15 jours) avant la consultation et transmise au médecin avant l'examen.
  - Que le médecin vous transmette un CR de son prochain bilan, ou a minima une synthèse et surtout sa date. Pour vous dans le Mediateam, juste à entrer cette date dans le bilan concerné et à enregistrer, il se reporte automatiquement dans le calendrier de suivi de la page parcours.
  - Renseigner le suivi psycho dans le tableau des suivis spécialisés de la page santé en ouvrant une ligne supplémentaire spécialité psycho, date de début, structure éventuellement.
- Si rien ne peut être réalisé, on le note en interrompu du fait de l'impossibilité d'assurer son suivi.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant :  
<https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

[mireille.roze@programmepegase.fr](mailto:mireille.roze@programmepegase.fr)

[virginie.marchand@programmepegase.fr](mailto:virginie.marchand@programmepegase.fr)

[mallory.durand@programmepegase.fr](mailto:mallory.durand@programmepegase.fr)

[angele.trullen@programmepegase.fr](mailto:angele.trullen@programmepegase.fr)

**Prochaines conférences : le lundi 8 juillet de 13h30 à 15h  
Et le jeudi 19 septembre de 13h30 à 15h,**